

Avec le SMC, j'Agis, je Trie, je Composte...



Les **EMBALLAGES** en plastique, en métal, les cartonnets, les briques alimentaires
Les **PAPIERS**, journaux, magazines, prospectus, courriers, livres



Déposez vos emballages en VRAC et **NON IMBRIQUÉS** les uns dans les autres, dans le bac à couvercle jaune. L'assemblage de différentes matières empêche le recyclage.



Déchets refusés : gros cartons, textiles, nappes et serviettes en papier, tout objet n'étant pas un emballage



Les pots, bocaux et bouteilles en VERRE



Retrouvez la localisation des bornes d'apport volontaire pour le verre sur le site www.smc79.fr ou sur l'application Guide du tri de CITEO.

Les BIODÉCHETS de cuisine : fruits et légumes abîmés, épluchures, marc de café, thé, essuie-tout



Compostez en tas, en composteur individuel ou collectif. Possibilité d'obtenir un composteur au siège social, à Ste-Eanne ou livraison en déchetterie en appelant le SMC.

En DÉCHETTERIES : les cartons, les objets, les appareils électriques, les produits toxiques, les piles, les ampoules, les jouets, la vaisselle cassée, le polystyrène, le mobilier, les textiles, les végétaux...



25 passages par an



Pensez à charger votre véhicule, en séparant bien les types de déchets, cela simplifiera vos dépôts et vous fera gagner du temps.



Les vêtements et linge de maison propres et secs dans un sac fermé, ainsi que les chaussures liées par paire, à déposer dans les bornes dédiées.



Donnez vos objets en bon état pour la recyclerie.